

413093-2026 - Kompetizzjoni

L-izvizzera – Xogħol tal-kostruzzjoni – 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnnettes – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

OJ S 114/2026 16/06/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard - Avviż tal-bidla

Xogħlijiet

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Email: ste@lancy.ch

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika, ikkontrollat minn awtorità lokali

Attività tal-awtorità kontraenti: Servizi pubblici ġenerali

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnnettes – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

Deskrizzjoni: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'aménée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompage des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres.

Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs. Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation, drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking bandes métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

Identifikatur tal-proċedura: 8e753359-846f-400e-bafa-b39b610ea8bd

Tip ta' proċedura: Miftuħa

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45000000 Xogħol tal-kostruzzjoni

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: Lancy

Kodiċi postali: 1213
Sottodivizzjoni tal-pajjiż (NUTS): Genève (CH013)
Pajjiż: L-Iżvizzera

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Bażi legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Raġunijiet għall-esklużjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Dokument tal-Akkwist

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0000

Titlu: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnnettes – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie
Deskrizzjoni: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'amenée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompes des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres. Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs. Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation, drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du

bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking banches métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45000000 Xogħol tal-kostruzzjoni

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Belt: Lancy

Kodiċi postali: 1213

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Genève (CH013)

Pajjiż: L-Iżvizzera

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien ieħor: Mhux magħruf

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt:

Għadha mhijiex magħrufa

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Dokument tal-Akkwist

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Kwalità

Deskrizzjoni: Critères d'adjudication

Deskrizzjoni tal-metodu li għandu jintuża jekk il-koeffiċjent tal-korrezzjoni ma jistax jiġi espress permezz ta' kriterji: Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Aċċess għal ċerti dokumenti tal-akkwist hu ristrett.

Informazzjoni dwar id-dokumenti ristretti hija disponibbli fuq: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNOZWQ>

Mezz ta' komunikazzjoni ad hoc:

Isem: Simap.ch

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Permess

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNOZWQ>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteċipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

L-offerenti jistgħu jifgħu aktar minn offerta waħda: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 08/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 152 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Għadu mhux magħruf

Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Se tintuża l-ordni elettronika: Ie

Se jintuża l-pagament elettroniku: iva

Arranġament finanzjarju: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal administratif fédéral

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Voies de droit Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice, 10 rue Saint-Léger, case postale 1956, 1211 Genève 1, dans les dix jours dès sa publication. Le recours doit être signé, se référer au présent appel d'offres, contenir les conclusions dûment motivées avec indication des moyens de preuve.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Numru tar-registrazzjoni: a9564582-dccf-4abb-bf3e-2b56be3806ba

Indirizz postali: Av. Eugène Lance 1

Belt: Lancy

Kodiċi postali: 1212

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Genève (CH013)

Pajjiż: L-Iżvizzera

Email: ste@lancy.ch

Telefown: +41222706157

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal administratif fédéral

Numru tar-registrazzjoni: BVGER

Indirizz postali: Postfach

Belt: St. Gallen

Kodiċi postali: 9023

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): St. Gallen (CH055)

Pajjiż: L-Iżvizzera

Email: info@bvger.admin.ch

Telefown: +41584652626

Indirizz tal-internet: <https://www.bvger.ch>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

8.1. ORG-0003

Isem uffiċjali: Simap.ch

Numru tar-registrazzjoni: CH001

Indirizz postali: Holzikofenweg 36

Belt: Bern

Kodiċi postali: 3003

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Pajjiż: L-Iżvizzera

Email: support@simap.ch

Telefown: +41584646388

Indirizz tal-internet: <https://www.simap.ch>

10. Bidla

Verżjoni tal-avviż preċedenti li għandu jinbidel

:

6a6c92b9-f535-4f29-9c34-d07854ac537a-01

Raġuni ewlenija għall-bidla

:

Informazzjoni aġġornata

10.1. Bidla

Identifikatur tas-sezzjoni: PROCEDURE

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 377c771b-8c4d-4dde-8e0f-54ae8e1be649 - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 16

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 13/06/2026 02:25:54 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant,
Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 413093-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 114/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 16/06/2026